

Lettre d'engagement COP 2019

Face aux transformations profondes et durables de la société, le groupe Arkéa place depuis longtemps au cœur de sa responsabilité sociétale d'entreprise l'accompagnement de ses parties prenantes dans les transitions sociétales et environnementales.

En 2018, le groupe a souhaité aller encore plus loin dans cette démarche en exprimant sa Raison d'être.

Fidèle à notre modèle coopératif, nous avons fait le choix de définir cette Raison d'être selon une méthode ouverte et participative, en associant administrateurs et salariés.

Cette réflexion de fond sur notre identité, sur ce qui fait d'Arkéa un groupe unique, sur notre impact sur la société, a permis de révéler le sens à long terme de l'action du groupe.

Cette Raison d'être affirme en réalité ce que nous avons toujours été, ce que nous sommes et ce que nous voulons pérenniser : une entreprise coopérative qui agit au cœur de l'économie réelle et qui a un impact très fort sur ses territoires.

La contribution que nous apportons à la société ne se mesure donc pas à l'aune de nos seules performances économiques. Elle est aussi sociale, environnementale, sociétale.

Conscients de cette responsabilité particulière vis-à-vis de ses parties prenantes, le groupe Arkéa souhaite être un acteur engagé dans la construction d'un monde responsable, qui prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations.

Il rejoint en cela les objectifs du Pacte Mondial des Nations Unies, à travers ses 10 principes universels relatifs au respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Au moment où l'Organisation des Nations Unies célèbre les quatre ans de la création des Objectifs de Développement Durable, je réaffirme ici l'engagement du groupe Arkéa à faire progresser ces principes.

Jean-Pierre Denis

Président du Crédit Mutuel Arkéa